



142^{ème} session du Conseil exécutif de l'OMS (22-27/01/2018, Genève)

DÉCLARATION DE L'ALGÉRIE AU NOM DU GROUPE AFRICAIN SUR LE :

Point 2 relatif au " Dialogue avec le Directeur général "

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs,

L'Algérie a l'honneur de prendre la parole au nom des 47 États membres de la Région africaine sur ce point de l'ordre du jour.

La Région africaine tient à **saluer le Directeur Général pour la clarté de sa vision et la pertinence de son analyse** qui nous a donné un aperçu général de la situation sanitaire mondiale actuelle ainsi que des débats qui vont animer cette session.

Nous retenons particulièrement de ce rapport les **progrès considérables accomplis** à ce jour ainsi que **les défis sanitaires essentiels à relever** par l'Organisation à l'avenir.

La Région africaine **se réjouit des avancées réalisées** dans les domaines de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et des cibles liées à la santé, à la gestion des urgences sanitaires ainsi qu'à la réforme multidimensionnelle de l'OMS.

Elle demeure confiante que les mesures prévues dans le cadre du 13^{ème} Programme de général de travail de l'OMS apporteront une réponse adéquate à ses principales préoccupations, notamment celles liées :

- à la double charge des maladies transmissibles et non transmissibles ;
- aux situations d'urgences causées par des flambées épidémiques ou par des instabilités politiques ;
- à la fragilité et au manque de dotation en ressources des systèmes de santé nationaux ;
- aux problèmes d'accès aux services de soins primaires et aux produits de santé ;
- à la résistance aux antimicrobiens ;
- au changement climatique ainsi qu'aux risques environnementaux.

Monsieur le Président,

Pour mieux faire face à ces menaces sanitaires, le Groupe africain estime qu'**un appui soutenu de l'OMS et de ses partenaires est nécessaire pour les pays membres**, de manière à **renforcer leurs capacités de bases** et leur **permettre de mettre en œuvre, pleinement, le Règlement Sanitaire International**.

Aussi, l'approche du PGT13 visant **l'amélioration de l'impact** au niveau pays **devrait être conjointement orientée au renforcement des capacités des Bureaux pays de l'OMS** ainsi que **celles des systèmes de santé nationaux**, surtout dans les domaines de la couverture sanitaire universelle, de la formation des ressources humaines, de la mise en place des normes sanitaires ainsi qu'en matière de l'application des stratégies nationales de la santé.

Il convient de souligner que **notre Région a fait des progrès remarquables dans le domaine de riposte aux urgences sanitaires**. En ce sens, **un engagement politique de haut niveau a été pris par les Chefs d'États africains, lors du Sommet de l'Union Africaine de juin 2017**, et qui a débouché sur **l'adoption d'une Déclaration commune pour une mise en œuvre totale du RSI-2005 en Afrique**.

Monsieur le Président,

Le Groupe africain estime essentiel de redoubler les efforts pour la **mise en œuvre accélérée des ODD-2030** sous **une approche guidée par les «5P»** : **"Peuples", "Planète", "Paix", "Prosperité" et "Partenariat"** dès lors que la santé tient une place centrale et où la recherche du bien-être des individus joue un rôle essentiel pour atteindre les cibles liées à la santé.

Nous nous félicitons de l'inscription à l'ordre du jour de cette session de **nouvelles thématiques de santé**, tels que l'accès aux technologies d'assistance et aux différents produits de santé, l'activité physique pour la santé et la santé mobile.

La Région africaine tient également à attirer l'attention sur **l'ampleur et la spécificité des autres problèmes de santé** et s'attache à apporter sa **contribution constructive** pour les traiter, et ce, dans un **esprit de responsabilité** et de **consensus**.

Enfin, la **Région africaine partage la vision déterminée du Directeur Général** à atteindre les objectifs et les cibles de santé liés au développement durable, **particulièrement sa volonté à axer l'impact sur les pays, les besoins des personnes et leur droit inaliénable à un accès équitable à la santé**. Aussi, la **Région africaine accueille favorablement le rapport du Directeur Général** qui vient de nous être présenté.

Je vous remercie.